

ASSEMBLÉE NATIONALE

12 novembre 2013

LOI DE PROGRAMMATION MILITAIRE 2014-2019 - (N° 1473)

Adopté

AMENDEMENT

N ° DN192

présenté par

Mme Adam, rapporteure et Mme Gosselin-Fleury, rapporteure

ARTICLE 15

Remplacer à la première phrase de l'alinéa 6, le mot "dont" par les mots "pour lesquels".

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.